



Les infos  
Mai 2019

Versions d'Orbis  
Nouveaux tarifs  
Nouveaux serveurs  
GDPR



Domino Informatique sprl  
Rue de l'Arsenal, 53 A  
6230 Pont-à-Celles

### Versions d'Orbis

Peut-être utilisez-vous encore une version 2.70 ou même 2.60 d'Orbis ? Même si celles-ci fonctionnent encore bien, **mettez-vous au goût du jour !**

Orbis est passé par les versions 4.00, 4.10, 4.20 et est actuellement en version 4.30 en clientèle, celle-ci reprend au moins tout ce que vous aviez dans les versions 2 et bien plus !



En vrac : des exports Excel définis en standard et réalisables en une seule étape, le réglage des largeurs de colonne dans tous les tableaux, la possibilité de sélectionner les colonnes qu'on souhaite voir. En supplément, c'est maintenant un vrai logiciel multi fenêtres ...

La version 4.40 sera disponible dans les prochains mois, elle comprendra encore des fonctionnalités supplémentaires, nous vous en dirons plus dès que possible.

### Nouveaux tarifs

Comme vous avez déjà pu le remarquer, **nous avons modifié nos tarifs** de prestations depuis un certain temps, les voici :

	Heure	Journée
Analyse	120,00 €	800,00 €
Développement	100,00 €	650,00 €
Autres	100,00 €	-

Nous faisons des remises dans le cas de volume important de prestations.

Pour une intervention, nous facturons minimum une heure et pour le support téléphonique, nous facturons au quart d'heure.

Nous comptons un forfait de 29,00 € pour les déplacements.

Tous nos prix s'entendent htva.



## Nouveaux serveurs

Bonne nouvelle pour les clients qui utilisent **Orbis à distance**, de nouveaux serveurs accessibles via un protocole https ont été préparés en 2018, ceux-ci permettent de se connecter à Orbis de manière sécurisée pour répondre aux normes RGPD. Ils seront mis en production dans les prochaines semaines.



## Nos compétences

Vous avez votre propre service technique, vous voulez de gros serveurs de production ou de backup, nous sommes votre partenaire.

Vous voulez un serveur virtualisé chez vous pour y mettre un central téléphonique VOIP, un serveur mails, un serveur de fichiers ou un NAS, nous

pouvons vous le livrer ou vous l'installer et vous le configurer.

Vous désirez qu'on vérifie les mises à jours de vos ordinateurs et serveurs, qu'on vérifie vos backups, contactez-nous, nous vous ferons une proposition adaptée à vos besoins.

## On en a beaucoup parlé ... mais concrètement, savez-vous ce que c'est ?

La **GDPR** est un nouveau règlement européen relatif à la protection des données personnelles.

Il s'appliquera à toute entreprise qui doit collecter et manipuler les données de clients.

Le point majeur est le consentement à la collecte et à la conservation de données.

Concrètement, les entreprises devront fournir des informations précises sur leur pratique de collecte et de conservation des données personnelles dans un souci de transparence.

Ce règlement impose certaines contraintes aux entreprises :

- Respect de la protection de données dès la conception
- Obligation de sécurité par défaut
- Obligation de documentation

- Etude d'impact avant la mise en œuvre de certains traitements
- Obligation de nommer un délégué à la protection des données ou « Data Protection Officer », garant des moyens mis en œuvre par l'entreprise.



En cas d'incident susceptible d'avoir compromis l'intégrité des données d'un client, le Data Protection Officer doit le déclarer à la CNIL dans les 72 heures.

En cas d'infraction, le législateur a prévu des sanctions administratives pouvant atteindre 20 millions d'euros.

## Pour des informations plus détaillées : [www.di-web.be](http://www.di-web.be)

Comptabilité  
compta@di-web.be

Logistique & commercial  
info@di-web.be

Service  
support@di-web.be